

Conseil d'administration du 13 décembre 2023

Délibération n°399 Programmation des action financées par le produit de la CVEC

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

Vu le décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus,

Vu la Circulaire relative à la programmation et au suivi des actions financées par la contribution vie étudiante et de campus NOR : ESRS1905871C

Article Unique

Le Conseil d'administration approuve la programmation des actions financées par la CVEC pour l'exercice 2024, conformément au document annexé.

Pour : UNANIMITE

Contre :

Abstention :

Fait à Reims, le 13 décembre 2023

La Présidente du Conseil d'administration



Véronique Perdereau

Point n° 5

Programmation des actions financées par la CVEC

Principes retenus

Dans la continuité des actions entreprises depuis plusieurs années, et plus particulièrement depuis un an, l'objectif est de rendre notamment plus lisible l'action de la CVEC auprès de son public étudiant.

Le renforcement de l'existant, en montant progressivement l'offre des ateliers culturels par exemple, constitue le premier axe de développement pour l'année venir. Par exemple un atelier radio en partenariat avec RJR va venir compléter l'offre. Par la même occasion cet atelier renforcera la visibilité de la CVEC. De manière générale, l'objectif est d'augmenter la fréquentation. Un second atelier théâtre est ouvert, tout comme un second atelier chant. Ceci permet également d'augmenter les plages disponibles pour les étudiants.

Une campagne d'appel à projet supplémentaire est désormais actée au sein d'un nouveau règlement visant à fusionner les commissions culture-action et CVEC et ainsi offrir une porte d'entrée unique aux étudiants du territoire. Ce sont désormais quatre commissions qui ont lieu par an. Et le règlement simplifie également la procédure pour les petits projets de moins de 500 € dans l'optique de soutenir plus facilement l'initiative étudiante. L'année 2024 verra aussi se délocaliser les commissions sur les autres villes du territoire académique.

Un appel à projet spécifique sur le développement durable sera lancé en 2024, il visera à stimuler les actions dans le domaine pour les associations étudiantes.

L'accentuation sur la sensibilisation aux enjeux écologiques sera un enjeu majeur en 2024 avec la mise en place d'atelier en résidence et la multiplication d'intervention en restauration. La mise en avant de la biodiversité s'effectuera par exemple par un travail de découverte autour des ruches installées dans deux de nos résidences et un projet de potager partagé est en cours de construction, tout comme le test de composteur en résidences étudiantes.

Un focus particulier sur le développement de partenariats avec des institutions culturelles et sportives pour les villes de Charleville-Mézières, Troyes et Chalons en Champagne sera là aussi développé pour renforcer la présence des actions CVEC sur l'entièreté du territoire. L'implication dans les projets d'accueil des étudiants (journées de rentrée et autres, ...) sur les territoires en collaboration étroite avec les collectivités territoriales sera là aussi renforcée.

Conformément aux engagements pris par le Crous de Reims via le recrutement d'une chargée de mission une sensibilisation accrue au bien-être et au bien-manger a déjà commencé. Elle sera renforcée et développée sur l'ensemble du territoire via notamment la mise en place d'un concours de cuisine à destination des étudiants.

Le territoire de Chaumont ne sera pas oublié, un partenariat avec la mission locale visant à la mise en place de vacances de psychologue devrait voir le jour en cette rentrée d'année civile.

Le Crous poursuivra sa politique de mutualisation et de regroupement de commande pour offrir un maximum de prestations quand il le pourra, notamment en prolongeant si nécessaire les commandes de culottes menstruelles et les packs de préventions pour les soirées étudiantes.

Question santé, l'année 2024 verra le développement des formations aux gestes qui sauvent pour les étudiants en résidence rémoise en partenariat avec la Croix-Rouge Française, cette action sera étendue aux autres villes de la région académique. Le sport et l'activité sportive sera également au cœur de l'année. Des conventions avec la FFSU ou encore l'équipe de basket féminine de la ville de Reims sont en cours de construction sur le sujet.

L'engagement étudiant sera également favorisé, via des conventions de partenariats comme celle avec la Croix-Rouge antenne de Reims mais également avec l'AFEV.

L'insertion professionnelle constitue un nouveau volet, des actions avec l'APEC et l'association NQT seront développées.

Enfin, l'aménagement extérieurs et intérieurs des résidences de Charleville-Mézières, de Chalons en Champagne et de Troyes sera travaillé ou retravaillé pour améliorer le confort des étudiants. Un accent tout particulier sera mis sur les équipements sportifs qui seront renforcés là où nous le pourrons. Le travail artistique avec la participation des étudiants sera renforcé.

Données financières

Proposition répartition budgétaire 2024	
Crédits ouverts soit à peu près 90% de la CVEC 2023 définitive	285 000,00 €
Ateliers et évènementiels (ateliers, évènements de rentrée, animation en résidences, etc.)	130 000,00 €
Appel à projets (enveloppe CVEC)	75 000,00 €
Appel à projets spécifique Développement Durable	5 000,00 €
Achats de matériels (entretiens, petits équipements ...) soutien aux actions	3 500,00 €
Masse salariale (chargée d'animations alimentation, vacation psychologues Troyes et Reims)	71 500,00 €
Total	285 000,00 €
Investissement (sur reliquat des années antérieures : équipement sportif extérieur Charleville-Chalons et Troyes. A l'étude projet d'achat d'un camion polyvalent (info et évènementiel)	75 000,00 €


